

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Français langue étrangère 3.2			
Code	PEGE3B81FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie LEROY (nathalie.leroy@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (5.1) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de contextualiser le contenu d'une présentation (société et/ou histoire et/ou actualité et/ou littérature...)
- III. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'appropriier et d'appliquer les démarches et notions du champ disciplinaire abordées au cours.
- IV. (5.3) Au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de formuler une réflexion didactique et/ou de créer une séquence didactique. Il sera en outre capable d'établir des liens entre les

différents savoirs.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE3B81FFA Français langue étrangère 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE3B81FFA Français langue étrangère 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue étrangère 2			
Code	22_PEGE3B81FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes:

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le travail en 3e vise principalement la didactique et les pratiques de classe: enseigner de manière réfléchie et structurée, le français comme langue seconde ou étrangère, dans une approche communicative ou actionnelle, et en étant attentif aux aspects linguistiques et interculturels.

Du point de vue disciplinaire, la 3e année sera l'occasion de voir, de revoir et/ou d'approfondir des notions en fonction des demandes, des questions rencontrées dans la pratique (par exemple, outils pour la correction phonétique, pour les publics non scolarisés, pour l'évaluation...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus porteront sur les attentes et besoins des étudiants, en lien avec leurs pratiques.

A côté des éléments travaillés au cours, l'étudiant s'investit dans une démarche de formation personnelle (lectures, banque de ressources, bibliographie du FLE...) et d'expérience concrète d'enseignement du FLE (relation d'aide à un apprenant FLE).

Démarches d'apprentissage

Le cours est conçu comme une suite de modules, certains plus théoriques, d'autres plus axés sur des pratiques d'observation et de construction d'activités d'enseignement/apprentissage, en lien avec les besoins et questions des étudiants.

A côté des aspects travaillés au cours, l'étudiant est invité à la responsabilisation et à la prise en main de son propre parcours de formation.

Dispositifs d'aide à la réussite

- pratique de l'évaluation formative
- organisation de moments centrés sur les questions de l'étudiant
- prise en compte des difficultés des étudiants dans l'organisation des cours

Sources et références

Cuq & Gruca, Defays, Laurens, Lucchini, Maravelaki, Puren, Wauters...

Référentiels: CECR (Conseil de l'Europe), *Référentiel de l'Alliance française pour le cadre européen, Apprentissage du français en classe passerelle (FESeC)*, *Inventaire des contenus clés des niveaux du CECRL (CIEP)*, *Référentiel des compétences (Lire et Ecrire)*

Revue: *Le français dans le monde, Le Langage et l'Homme*

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours
- documents authentiques
- articles théoriques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation de la démarche de formation personnelle et d'aide à des apprenants FLE lors de l'examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).